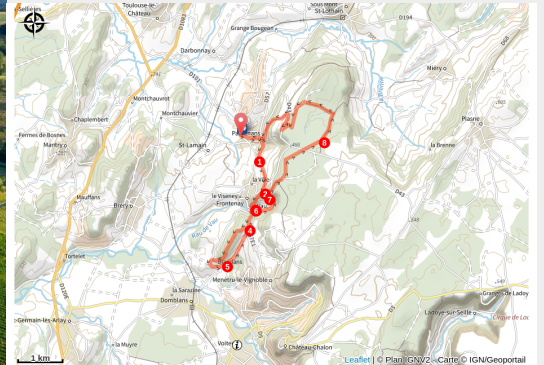


Les Sources - 77R

Bresse Haute-Seille



Vignes et village de Passenans (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Au départ du charmant village viticole de Passenans, le circuit Les Sources mène à la découverte des contreforts du premier plateau du Jura. Son intérêt principal réside dans le passage à Frontenay, où l'église et le château dominant superbement les alentours. Les montées peuvent être raides et les descentes du château ainsi que plus loin de Blandans offrent quelques sensations.

Suivre le balisage n° 77 rouge

Au départ en contrebas du cimetière, au poteau **PASSENANS**, monter un sentier herbeux jusqu'au village. Rejoindre la rue principale et, au poteau **Le Rostaing**, prendre à droite

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 1 h 30

Longueur : 13.8 km

Dénivelé positif : 484 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine, Naturel, Oenologique

jusqu'à sortie de la localité.

1. Face à l'entreprise Marotte, monter le chemin à gauche, qui peut être embroussaillé, pour parvenir en contrehaut du village de Frontenay, au poteau **Le Clos (bas)**. Monter en face au poteau **Le Clos (haut)**.
2. Au poteau **Le Clos (haut)**, monter la route jusqu'à l'église et traverser une esplanade ombragée. Au poteau **CHATEAU DE FRONTENAY**, descendre avec prudence le sentier jusqu'au **Lavoir** de Vau (poteau).
> Attention aux marches avant de rejoindre la route !
3. Du **Lavoir**, descendre à droite, traverser la D 57 et gagner le bas du hameau. Veiller à s'engager à gauche sur un sentier herbeux. Rejoindre la route et le poteau **Haut des Rignardes**.
4. Au poteau **Haut des Rignardes**, bifurquer à droite dans un bois dans lequel on chemine jusqu'à descendre brusquement pour rejoindre le hameau de Blandans. Traverser celui-ci jusqu'au poteau **CHATEAU DE BLANDANS**.
5. Au poteau **CHATEAU DE BLANDANS**, monter le chemin jusqu'au poteau **Haut des Rignardes**. Rejoindre Vau par le sentier emprunté à l'aller.
6. A Vau (poteau **Lavoir**), prendre à droite un instant la D 57 puis monter à gauche jusqu'au **Parking du Château** de Frontenay (poteau).
> L'accès aux extérieurs du château est autorisé, à pied de préférence.
7. Du **Parking du Château**, à 100 m quitter la route et monter à droite le chemin jusqu'au poteau **Oratoire**. Continuer en face et veiller à 100 m également à s'engager à gauche sur un agréable cheminement forestier. Au poteau **Sous les douglas**, prendre à droite, traverser plus

loin la D 43 et parvenir à la **Vierge des Gy** (poteau).

8. A la **Vierge des Gy**, poursuivre à gauche ainsi qu'au poteau **Les Chambrettes**. Engagé en descente, veiller à bifurquer à gauche au poteau **Les Chaumoïs (haut)**. Le sentier rejoint la D 43, poteau **Le Bois Touiller**. Descendre un instant la route et au poteau **Les Chaumoïs (bas)**, prendre à droite le chemin rejoignant **PASSENANS**.

Itinéraire

Départ : Passenans

Arrivée : Passenans

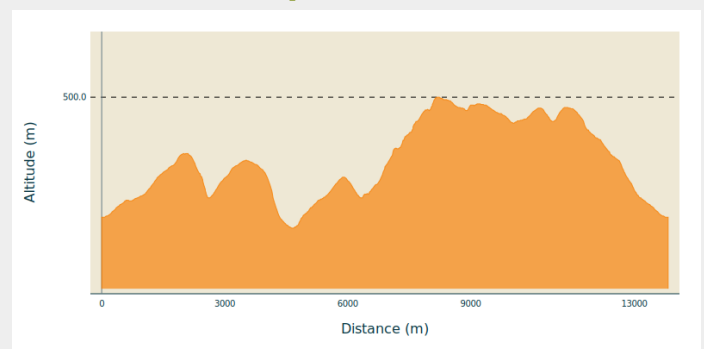
Balisage : ➡ Boucle VTT

Communes : 1. Passenans

2. Frontenay

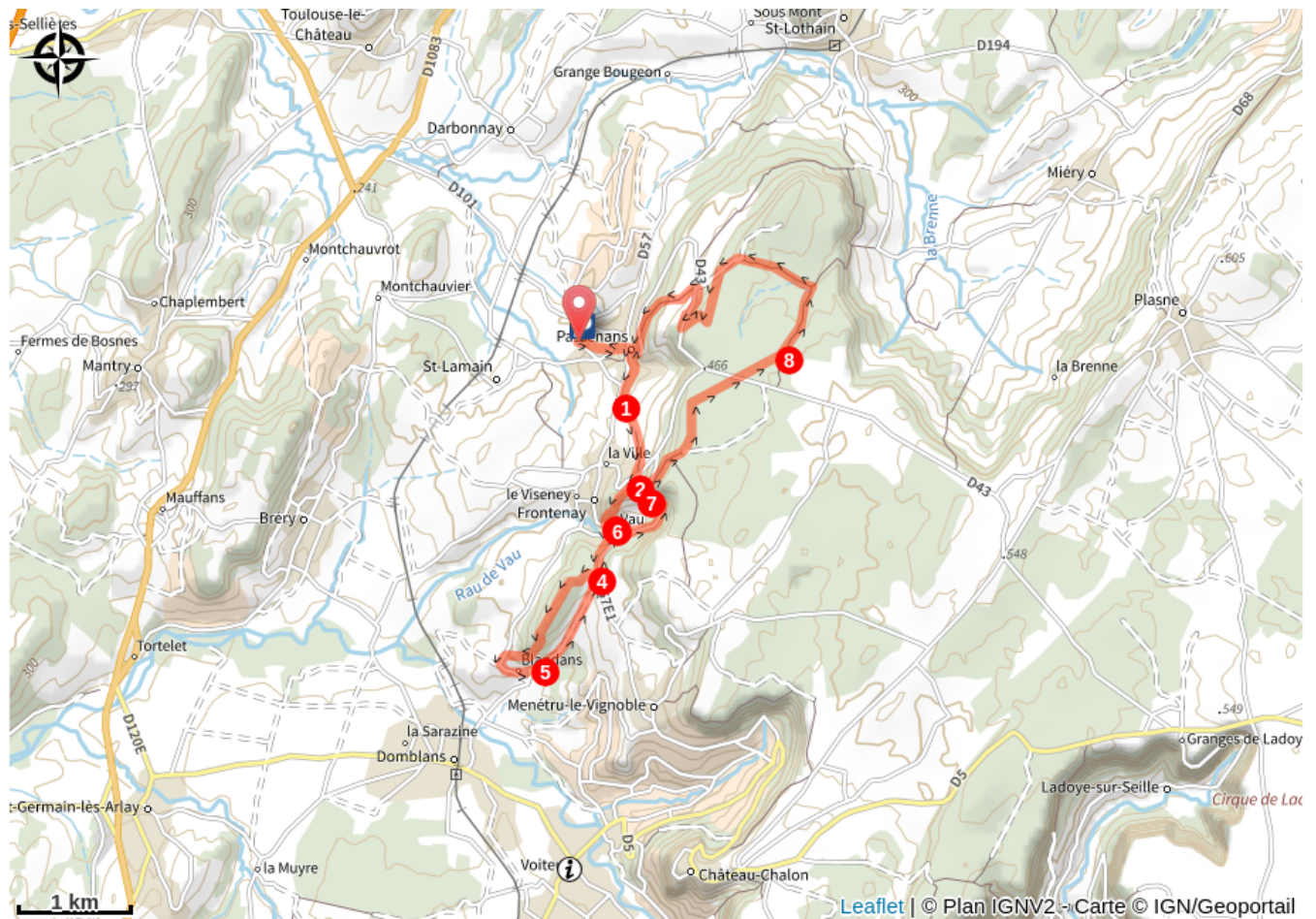
3. Domblans

Profil altimétrique



Altitude min 284 m Altitude max 500 m

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE sans changement de difficulté : parcours rouge

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaillon, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la D1083 en direction de Poligny jusqu'au rond point de Toulouse le Château puis la D 101 pour rejoindre Passenans.

Parking conseillé

Parking du Cimetière de Passenans

Lieux de renseignement

Office de Tourisme JurAbsolu

3 Place de la Mairie, 39210 VOITEUR

contact@jurabsolu.fr

Tel : 03 84 44 62 47

<https://www.jurabsolu.fr/>

